M/Mme

Adjoint/directeur Ecole
Adresse

A M. la rectrice d’Académie de Grenoble

s/c de M. le DASEN de la Drôme

 s/c M./Mme l’IEN de le circonscription de ......

**objet : demande de protection fonctionnelle**

Mme la rectrice d’Académie,

Je sollicite la protection du fonctionnaire par application de l’article 11 de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifié par l’article 73 du 10 août 2018.
En effet, dans le cadre de mes fonctions, je subis attaques et préjudices ci-dessous décrits :
*Description simple et datée des faits* ......................................................................................................................................................... ...................................................................................................................................................... ……………………………………………………………………………………………………….

Afin d’appuyer ma demande, je vous prie de trouver ci-jointes les copies de documents témoignant des faits.

Je suis à votre disposition pour vous transmettre les informations utiles ou pour vous rencontrer afin de préciser les faits.

*Ajouter éventuellement
[Je vous informe que la situation ci-dessus décrite porte atteinte à ma sécurité physique et/ou morale. En conséquence, je suis dans l’impossibilité d’assurer mon service dans les conditions actuelles et j’alerte le CHS- CTD.] cf. NB*

Je vous prie d’agréer, Madame la rectrice d’Académie, l’expression de mes salutations respectueuses.

Date et signature :

Copie pour suivi au SNUDI FO

NB : le Comité Hygiène et Sécurité- Comité Technique Départemental peut être saisi pour mener une enquête. La saisie est faite par l’administration ou par le Registre Santé et Sécurité de l’école, ou par le syndicat présent en CHS-CT